

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville

BP n°11

34150 ANIANE



Objet du marché :

Portage de repas à domicile en liaison froide

Numéro de Marché : 2014PORTAGEREPASCCAS

Date et heure limite de réception des offres : 13/10/2014 à 12:00

Avis d'appel public à la concurrence

Mairie d'Aniane, Hôtel de ville, BP n°11, 34150 Aniane
Tel : 04 67 57 01 40 - fax : 04 67 57 70 85 - @mail ville-aniane@wanadoo.fr

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville

BP n°11

34150 ANIANE

Téléphone : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

E-Mail : ccasaniane.lhabri@gmail.com

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Portage de repas à domicile en liaison froide - Portage de repas à domicile en liaison froide

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) à bons de commande

Type de marché de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Livraison au domicile de chaque bénéficiaire du service de portage de repas sur le territoire communal.

CPV principal : 55521100-9

Descripteur supplémentaire : BA05

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marché unique.

La quantité minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 3000 repas livrés.

La quantité maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 6500 repas livrés.

La quantité minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 3000 repas livrés.

La quantité maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 6500 repas livrés.

Il n'est pas prévu d'options techniques et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 1 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Conditions de participation :

Le candidat devra produire une lettre de candidature et une déclaration du candidat établies sur papier libre ou sur des formulaires DC1 et DC2 dûment complétés, et, s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les éléments suivants :

Situation juridique :

- les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L5212-2 du code du travail
- la production par les opérateurs du candidat de chacun des documents exigés de celui-ci

Capacité économique et financière :

- la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- la déclaration appropriée de banques
- la preuve d'une assurance pour risques professionnels

Capacité technique :

- le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, tels que des certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques
-
- Précisions sur le(s) certificat(s) devant être produits par les candidats : Agréments, certificats de qualifications professionnelles.
- une description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- les listes des principales fournitures ou des principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ainsi que les attestations du destinataire prouvant les livraisons et les prestations de services ou à défaut déclaration de l'opérateur économique

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

Le prix pris en compte sera celui du montant total H.T. pour une semaine complète tel qu'inscrit par le candidat dans le document intitulé bordereau de prix unitaires.

2. Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

La valeur technique sera notée selon les sous-critères listés.

Chaque sous-critère sera examiné à partir du mémoire technique proposé par le candidat.

2.1. Sous-critère Mesures qualitatives liées à l'élaboration, à la préparation et à la livraison des repas pondéré à 25 sur 100 points.

Modalité d'élaboration des menus, de la fabrication et du conditionnement en portion individuelle ou en barquette, les modalités de la mise en oeuvre des mesures correctives nécessaires en cas de livraison non conforme ou incomplète, les capacités et modalités d'ajustement.

Le candidat fournira une proposition de plan alimentaire et de menus pour une période de 4 semaines..

2.2. Sous-critère Principales mesures prévues pour assurer l'hygiène du personnel et des locaux de l'entreprise pondéré à 25 sur 100 points.

2.3. Sous-critère Provenance et qualité des principales fournitures et les références des fournisseurs correspondants pondéré à 25 sur 100 points.

2.4. Sous-critère Les moyens en matériel et en personnel mis en oeuvre pour assurer la conception, la fourniture et la livraison des repas pondéré à 25 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2014PORTAGEREPASCAS

La présente consultation fait suite à une précédente consultation déclarée sans suite.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/10/2014

Date limite de réception des offres : 13/10/2014 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site : <https://www.marches-securises.f>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

Conditions de remise des candidatures

Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal. Sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé. La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.f>

Le pli contenant l'offre du candidat porte l'adresse suivante :

Mairie d'Aniane / CCAS

Adresse : Hôtel de ville

34150 ANIANE

Tél : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Mél : ville-aniane@wanadoo.fr

ainsi que les mentions suivantes :

Portage de repas à domicile en liaison froide

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

CCAS d'Aniane

Correspondant : Marion Chanuel

Adresse : Hôtel de ville

BP N°11

34150 ANIANE

Tél : 0467570140

Mél : rh.aniane@gmail.com

Adresse de retrait des dossiers :

Mairie d'Aniane / CCAS

Adresse : Hôtel de ville

34150 ANIANE

Tél : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Mél :rh.aniane@gmail.com

Adresse de remise des offres :

Mairie d'Aniane / CCAS

Correspondant :

Adresse : Hôtel de ville

34150 ANIANE

Tél : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85
Mèl : ville-aniane@wanadoo.fr